



4 avenue de Paris  
94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

**ANNULE ET REMPLACE  
LE PRECEDENT CERTIFICAT**

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 5000 euros (cinq mille euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée Lobson Global Services LGS, SAS en formation dont le siège social sera situé à 231 Rue Saint Honoré 75001 Paris FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 24/07/2026.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Alain Roger Martial LOBE ELANGUE, la somme de 4500 euros ;
- Gyslaine WANDJA, la somme de 500 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 20/01/2027 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

27 JUL. 2026

**Me Antoine BASSOT**



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr

Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté  
Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement